

Note de présentation

Budget Primitif

LALLAING

BP 2024

09/04/2024

SOMMAIRE

Préambule.....	page 1
Le contexte économique.....	page 2
Le budget global.....	page 3
1. Section de fonctionnement	
1.1 Les recettes réelles de fonctionnement.....	page 3/4
1.2 Les dépenses réelles de fonctionnement.....	page 5
2. Section d'investissement	
2.1 Les recettes d'investissement.....	page 6
2.2 Les dépenses d'investissement.....	page 7/8
3. Rations d'analyse financière.....	page 9
4. Endettement de la commune.....	page 10/11
5. Effectifs de la commune.....	page 11/12

L'article 2313-1 du CGCT du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation, brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Pour mémoire, le compte administratif :

- est établi en fin d'exercice par le maire,
- est le bilan financier de la commune. Il rend compte des opérations budgétaires exécutées.
- rapproche des prévisions budgétaires inscrites au budget primitif des réalisations effectives, en dépenses et en recettes, pour les deux sections,
- se présente de la même manière que le budget pour permettre la comparaison et présenter les résultats comptables de l'exercice.

Le compte administratif comporte deux grandes sections bien distinctes :

La section de fonctionnement qui retrace toutes les recettes et les dépenses de la gestion courante de la collectivité. L'excédent dégagé par cette section est utilisé pour rembourser le capital emprunté et également à autofinancer les investissements.

La section d'investissement qui retrace les opérations non courantes, ponctuelles, de nature à modifier le patrimoine de la commune. Les recettes sont issues de l'excédent de la section de fonctionnement ainsi que des dotations/subventions et les emprunts.

Contrairement à un budget qui doit être équilibré (dépenses = recettes pour chaque section), le compte administratif fait ressortir des écarts entre les dépenses et les recettes de chaque section. Son objectif est de dégager les résultats de l'exercice en sachant que les informations qui y figurent sont concordantes avec celles présentées par le Trésorier dans son compte de gestion.

Il sera présenté, par le biais de ce document, les résultats de l'exercice 2023 ainsi que ceux des années précédentes afin de voir l'évolution de la santé financière de la commune.

Éléments de contexte économique

Le contexte international

Le contexte international fait désormais peser une instabilité permanente sur les économies européennes, celle de la France en particulier : la crise sanitaire en 2020 et 2021, la guerre en Ukraine en 2022, le retour du conflit armé au Proche Orient en 2023 sont autant de sources d'inquiétude qui fragilisent les économies européennes par leurs répercussions sur la confiance des habitants, l'endettement des États et la hausse des prix de nombreux marchés.

De plus, après les deux années de ralentissement économique consécutives au Covid, l'inflation généralisée perturbe les indicateurs économiques et sociaux et aggrave la situation des plus fragiles. Parallèlement, la hausse des taux d'intérêt, entretenue par les banques centrales afin de juguler l'inflation, n'en pénalise pas moins l'investissement, en particulier dans des secteurs aussi essentiels pour l'activité économique et l'emploi.

L'économie mondiale traverse une période d'incertitude, avec une croissance qui montre des signes de ralentissement. Pour 2023, les prévisions tablent sur une croissance de 2,1 %, en recul par rapport à l'année précédente.

Les pays émergents, hors grandes puissances, semblent être les plus touchés avec une croissance estimée à 2,9 %, en baisse par rapport à l'année précédente. L'emploi, souvent considéré comme un rempart contre la pauvreté, est mis à mal par ce ralentissement.

Le contexte national

L'année 2023 reste marquée par une atténuation des effets négatifs des différents chocs sur l'activité (Guerre en Ukraine, augmentation du prix des matières premières et de l'énergie, hausse des taux d'intérêt, retour d'une inflation forte.....). Cependant, dans un contexte d'incertitude qui se maintient et de taux d'intérêt et de prix qui restent élevés, l'économie française devrait connaître une croissance du PIB de 0,9 % en 2023.

En 2024, la croissance repasserait au-dessus de son rythme tendanciel (+1,4%), soutenue par un rebond du pouvoir d'achat, qui bénéficierait de revenus salariaux plus dynamiques que les prix, et des effets de rattrapage partiel concernant la consommation des ménages et les échanges extérieurs.

La loi de finances 2024 s'inscrit dans un contexte national encore marqué par l'inflation et par une croissance économique en très légère évolution. L'inflation, influencée par les fluctuations des prix de l'énergie, devrait suivre une trajectoire baissière, pour une inflation anticipée à 4,9% en 2023 et sur un recul à 2,6% en 2024.

Le déficit budgétaire de l'État atteindrait 144,5 milliards d'euros (Md€) en 2023 (en baisse de 20 Md€).

Les objectifs de baisse du déficit s'inscrivent dans la trajectoire prévue par le projet de loi de programmation pluriannuelle des finances publiques 2023-2027 dont les ambitions sont :

- de réduire le déficit public,
- maîtriser la dépense publique et les prélèvements obligatoires,
- financer plusieurs priorités (soutenir la compétitivité des entreprises, tendre vers le plein emploi, assurer les transitions écologique et numérique...).

- Budget global (budget principal et budgets annexes) -

	Fonctionnement	Investissement	Total
COMMUNE DE LALLAING	8 929 225,33	5 870 676,91	14 799 902,24
Total	8 929 225,33	5 870 676,91	14 799 902,24

* Selon les règles budgétaires, pour chaque section (fonctionnement et investissement), les montants en dépense et en recette sont identiques

1. Section de fonctionnement

1.1 Les recettes réelles de fonctionnement

La section de fonctionnement permet d'assurer la gestion courante de la collectivité. Au niveau des recettes, on retrouve principalement :

- Les recettes liées à la fiscalité ;
- Les dotations ;
- Les produits des services, du domaine et ventes diverses.

Pour l'exercice 2024, il est prévu pour les recettes réelles de fonctionnement un montant de 7 434 436 €, elles étaient de 7 890 489 € en 2023. Elles se décomposent de la façon suivante :

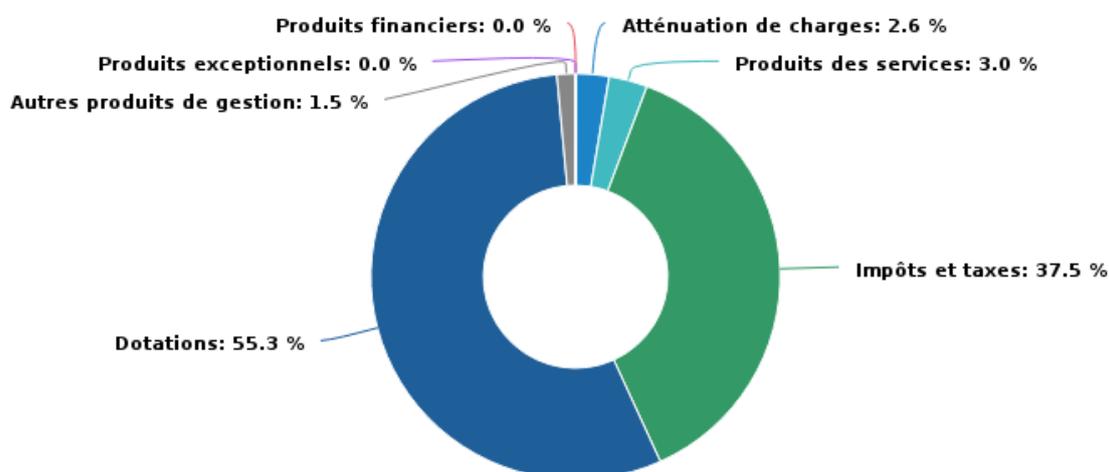
Les taux d'imposition communaux sont :

Taxe sur le foncier bâti : 27,47 %

Taxe sur le foncier non bâti : 76,67 %

Les taxes foncières et d'habitation génèrent des revenus fiscaux prévisionnels à hauteur de 2 049 407€ en 2024.

Structure des recettes réelles de fonctionnement



Année	2022 CA	2023 CA	2024 BP
Impôts / taxes	2 644 437 €	2 759 516 €	2 828 256 €
Dotations / Subventions	4 021 870 €	4 031 433 €	4 078 400 €
Recettes d'exploitation	308 289 €	394 434 €	332 780 €
Autres recettes	186 793 €	705 104 €	195 000 €
Recettes réelles de	7 161 391 €	7 890 489 €	7 434 436 €
Opérations d'ordre	109 219 €	56 823 €	36 303 €
Excédent de fonctionnement	2 398 104 €	2 095 244 €	1 458 486 €
Total recettes de fonctionnement	9 668 714 €	10 042 556 €	8 929 225 €

1.2 Les dépenses réelles de fonctionnement

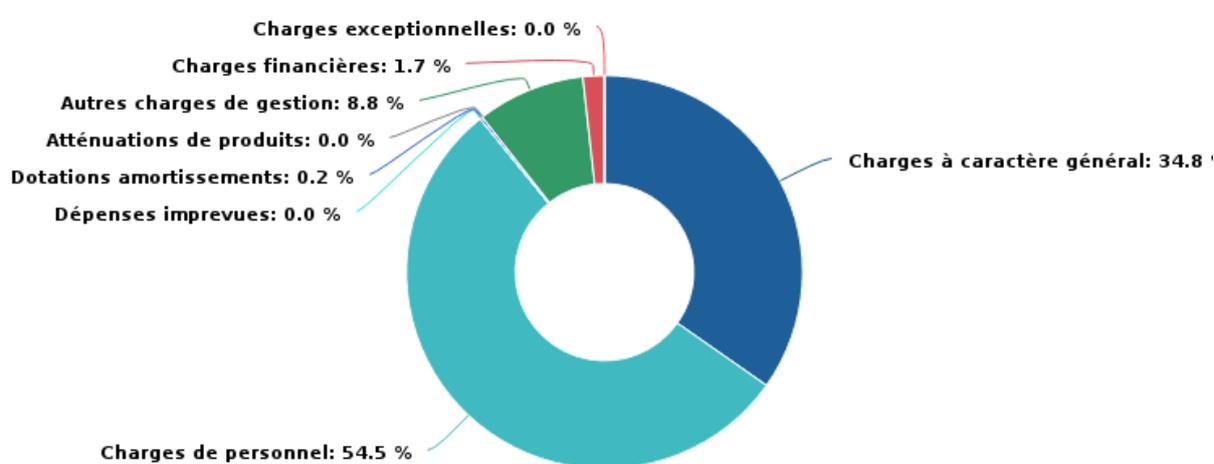
Concernant les dépenses de fonctionnement, on retrouve ici toutes les dépenses récurrentes de la collectivité, nécessaires au bon fonctionnement des divers services, on y retrouve principalement :

- Les dépenses de personnel ;
- Les charges à caractère général ;
- Les autres charges de gestion courante.

Pour l'exercice 2024, il est prévu pour les dépenses réelles de fonctionnement un montant de 6 969 240 €, elles étaient de 6 730 349 € en 2023.

Elles se décomposent de la façon suivante :

Structure des dépenses réelles de fonctionnement



Année	2022 CA	2023 CA	2024 BP
Charges de gestion	2 663 889 €	2 966 427 €	3 018 240 €
Charges de personnel	3 756 771 €	3 627 476 €	3 780 000 €
Charges financières	86 864 €	121 399 €	121 000 €
Autres dépenses	18 171 €	15 047 €	50 000 €
Dépenses réelles de fonctionnement	6 525 696 €	6 730 349 €	6 969 240 €
Opérations d'ordre	248 303 €	740 769 €	1 959 985 €
Excédent de fonctionnement	0 €	0 €	0 €
Total dépenses de fonctionnement	6 774 000 €	7 471 119 €	8 929 225 €

2. Section d'investissement

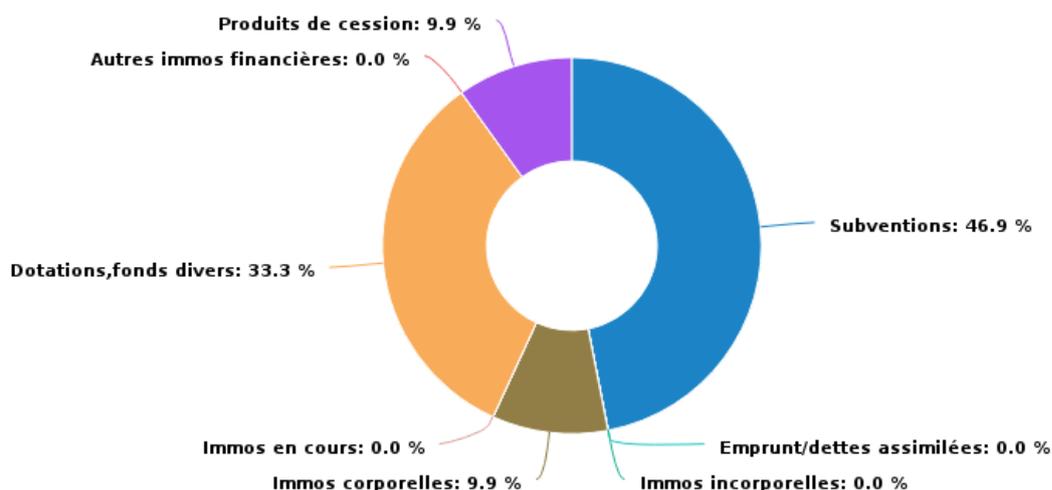
2.1 Les recettes d'investissement

Concernant les recettes d'investissement, on retrouve principalement :

- Les subventions d'investissement (provenant de l'Etat, de la région, département, Europe, ...);
- Le FCTVA et la taxe d'aménagement ;
- L'excédent de fonctionnement capitalisé (l'imputation des excédents de la section de fonctionnement) ;
- Les emprunts.

Pour l'exercice 2024, les recettes réelles d'investissement s'élèveraient à 5 622 188 €, elles étaient de 2 176 279 € en 2023. Elles se décomposent de la façon suivante :

Structure des recettes réelles d'investissement



Année	2023 CA	2024 BP
Subvention d'investissement	1 203 795 €	1 868 002 €
Emprunt et dettes assimilées	0 €	0 €
Dotations, fonds divers et	972 484 €	1 422 951 €
Autres recettes d'investissement	0 €	556 331 €
Recettes réelles d'investissement	2 176 279 €	3 847 284 €
Opérations d'ordre	740 769 €	2 023 393 €
Total recettes d'investissement	2 917 048 €	5 870 677 €

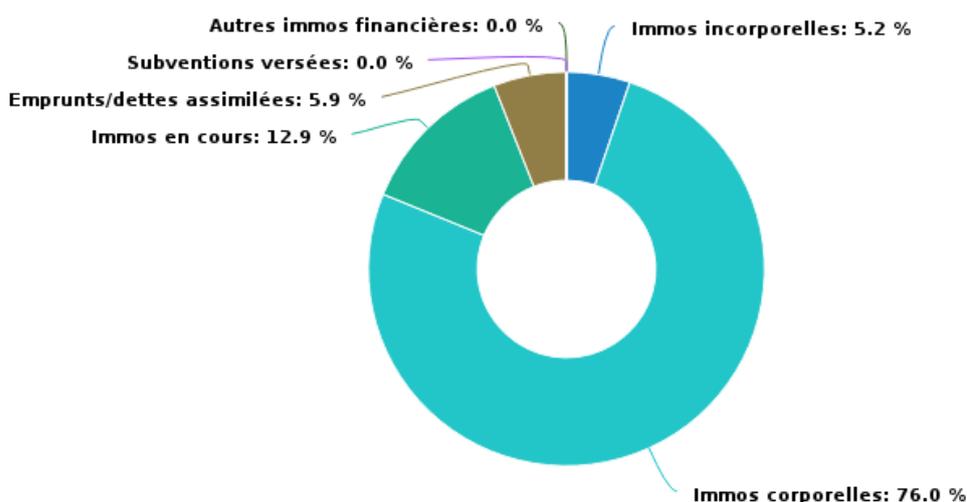
2.2 Les dépenses réelles d'investissement

Pour les dépenses d'investissement, on retrouve principalement :

- Les immobilisations corporelles ;
- Les immobilisations en cours ;
- Le remboursement des emprunts.

Pour l'exercice 2024, les dépenses réelles d'investissement s'élèveraient à un montant total de 6 672 914 €, elles étaient de 3 747 380 € en 2023.

Structure des dépenses réelles d'investissement



Année	2023 CA	2024 BP
Immobilisations incorporelles	111 136 €	294 381 €
Immobilisations corporelles	3 161 010 €	3 048 523 €
Immobilisations en cours	53 921 €	496 608 €
Emprunts et dettes assimilées	421 313 €	400 000 €
Autres dépenses d'investissement	0 €	0 €
Dépenses réelles d'investissement	3 747 380 €	4 239 512 €
Opérations d'ordre	56 824 €	99 711 €
Déficit d'investissement		1 531 454 €
RAR		0 €
Total dépenses d'investissement	3 804 204 €	5 870 677 €

BUDGET INVESTISSEMENT 2024		
	2024	
	DEPENSES	RECETTES
déficit 2023	1 531 454 €	
remboursement des emprunts	400 000 €	
restes à réaliser 2023	477 039 €	895 542 €
Investissements subventionnés		
SECURITE:		
plan de circulation, videoprotection, , équipements police municipale	68 100 €	15 000 €
ACCESSIBILITE		
sanitaires PMR école Marie-Curie + sous sol hotel de ville , passages	142 600 €	
CADRE DE VIE		
Boucle Lallinoise , , parking Arbandries, aménagement des petits espaces, parking covoiturage, réfection sol plateau multisports	267 470 €	72 600 €
ECOLES		
toiture école Clémenceau, isolation de 3 classes école Pasteur, gouttières école Leclerc, boiserie école Marie-Curie, portes école Pasteur	231 300 €	64 000 €
REDYNAMISATION CENTRE VILLE CENTRE BOURG		
études, maîtrise d'œuvre et travaux	1 570 574 €	669 360 €
BATIMENTS		
cimetière, logement secours école Clémenceau, Acm montessori, terrasse musée, éclairage porte du château, portail stade	191 100 €	41 500 €
VOIRIE		
réfection routes, parking du collège, barrières de voirie, potelets, bancs, poubelles, cendriers	145 222 €	70 000 €
REMBOURSEMENT		
Cession autre temps remboursement fonds de concours	95 300 €	
Investissements courants non subventionnés		
Licences logiciels	21 900 €	
Matériels techniques	9 900 €	
Equipements mairie	15 105 €	
Equipements Ecoles	12 350 €	
Eclairage public	40 000 €	
instruments de musique	1 500 €	
Mobilier Ecoles et cantines	7 500 €	
travaux en cours	477 552 €	
travaux en regie et operation d'ordre	164 710 €	353 407 €
CESSIONS		556 331 €
TAXE AMENAGEMENT		10 000 €
FCTVA		300 000 €
excédent capitalisé fin 2023 (1068)		1 112 951 €
virement prévisionnel fin 2024		1 709 985 €
TOTAL	5 870 677 €	5 870 677 €

3. Ratios d'analyse financière

Le tableau ci-dessous retrace les évolutions de l'épargne brute et de l'épargne nette de la commune avec les indicateurs permettant de les calculer. Pour rappel :

L'épargne brute, elle correspond à l'excédent de la section de fonctionnement sur un exercice, c'est à dire la différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement. Elle sert ainsi à financer :

- Le remboursement du capital de la dette de l'exercice (inscrit au compte 1641 des dépenses d'investissement)
- L'autofinancement des investissements

A noter qu'une commune est en déséquilibre budgétaire au sens de l'article L.1612-4 du CGCT si son montant d'épargne brute dégagé sur un exercice ne lui permet pas de rembourser son capital de la dette sur ce même exercice.

L'épargne nette ou capacité d'autofinancement représente le montant d'autofinancement réel de la commune sur un exercice. Celle-ci est composée de l'excédent de la section de fonctionnement (ou épargne brute) duquel a été retraité le montant des emprunts souscrits par la commune sur l'exercice.

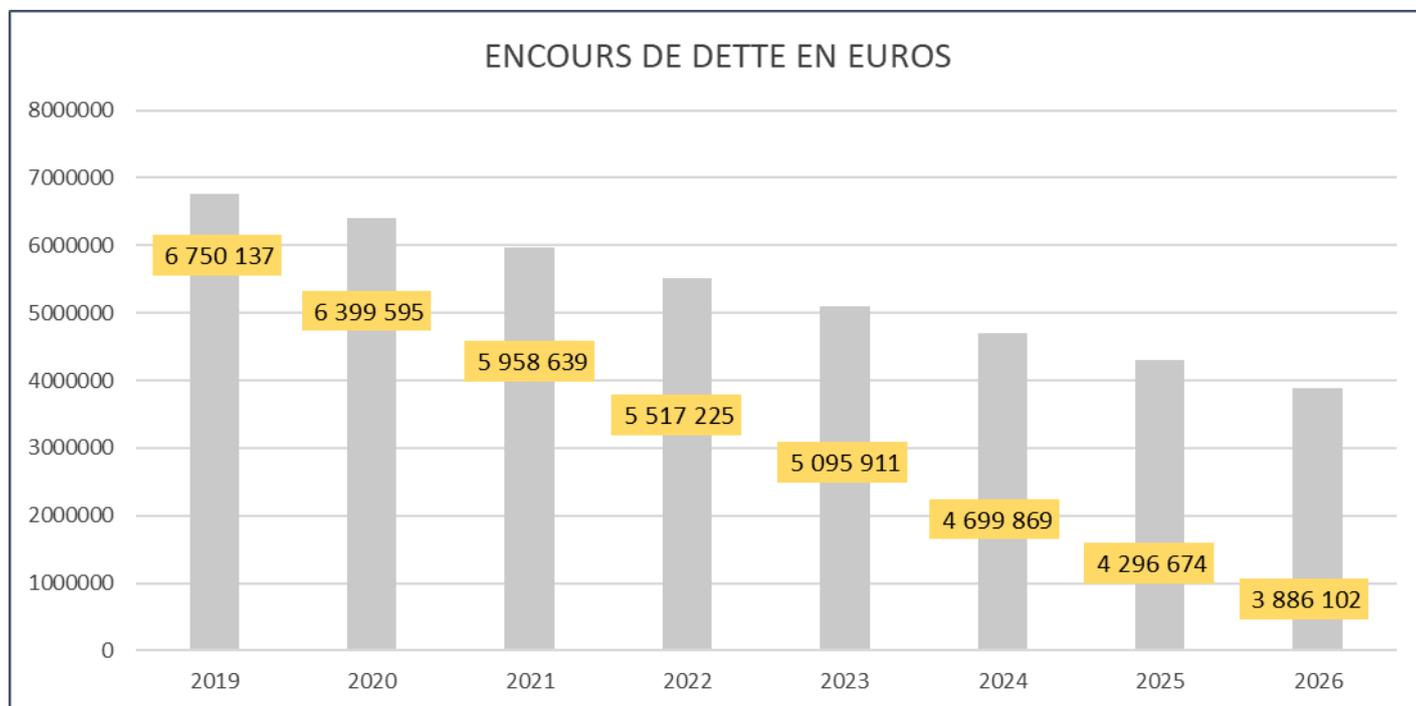
Evolution des niveaux d'épargne de la commune

Année	2022	2023	2024
Recettes Réelles de fonctionnement	7 161 391 €	7 890 489 €	7 434 436 €
<i>Dont Produits de cession</i>	<i>0 €</i>	<i>509 000 €</i>	
Dépenses Réelles de fonctionnement	6 525 696 €	6 730 349 €	6 969 240 €
<i>Dont dépenses exceptionnelles</i>	<i>3 171 €</i>	<i>47 €</i>	
Epargne brute	635 694 €	651 139 €	515 196 €
Taux d'épargne brute %	8,88 %	8,82 %	5,86 %
Amortissement de la dette	441 614 €	421 313 €	400 000 €
Epargne nette	194 280 €	229 826 €	115 196 €
Encours de dette	5 517 225 €	5 095 911 €	4 699 870 €
Capacité de désendettement	8,68	7,83	9,12

4. Endettement de la commune

La commune rembourse 4 emprunts au 31/12/2023.

L'extinction de la dette est prévue en 2040.

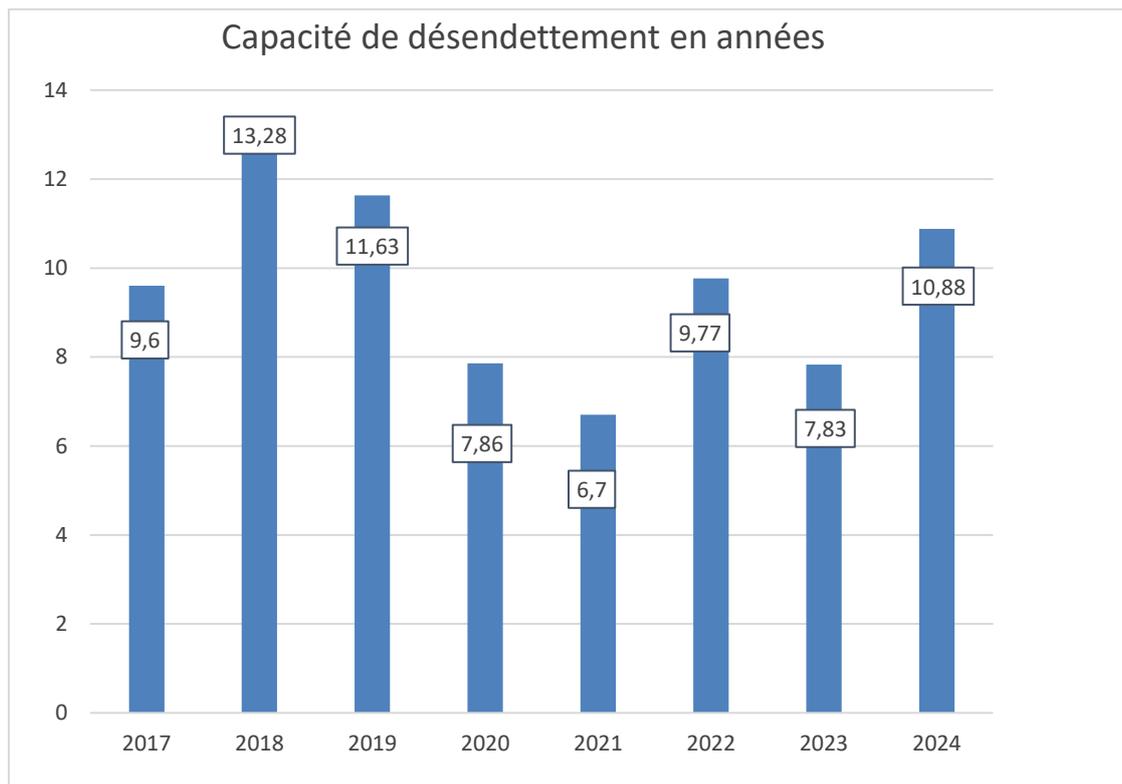


LISTE DES EMPRUNTS EN COURS

Prêteur	Objet	Capital initial	Nombre échéances	Périodicité	Date 1 ère échéance	Date dernière échéance
CAISSE DES DÉPOTS	CONSTRUCTION ÉCOLE DUNANT	3 500 000,00	100	Trimestrielle	01/04/2015	01/01/2040
CAISSE D'ÉPARGNE	AMÉNAGEMENT DU PARC DES ARBANDRIES	1 200 000,00	80	Trimestrielle	25/09/2019	25/06/2039
SFIL CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	REFINANCEMENT EMPRUNT LOCAL TECHNIQUE	2 126 116,88	57	Trimestrielle	01/09/2016	01/09/2030
LA BANQUE POSTALE	PROJETS ARBANDRIES ET ECHEVINS	1 200 000,00	60	Trimestrielle	01/12/2016	01/09/2031

La capacité de désendettement constitue le rapport entre l'encours de dette de la commune et son épargne brute. Elle représente le nombre d'années que mettrait la commune à rembourser sa dette si elle consacrait l'intégralité de son épargne dégagée sur sa section de fonctionnement à cet effet.

Un seuil d'alerte est fixé à 12 ans, durée de vie moyenne d'un investissement avant que celui-ci ne nécessite des travaux de réhabilitation



5-Les effectifs

EFFECTIFS	2020	2021	2022	2023	2024
EN NOMBRE D'AGENTS	103	105	97	90	90
EN EQUIVALENT TEMPS PLEIN	93,06	94,07	89,34	81,52	81,52

Les effectifs de la commune sont en diminution depuis 2021 et se stabilisent en 2023 et 2024. Les départs en retraite ne sont pas systématiquement remplacés. Les agents en maladie dans les écoles ne sont pas remplacés par un recrutement, une société extérieure effectue la prestation de ménage.

Au 31 décembre 2023, la commune dénombre 90 agents représentant 81,52 équivalents temps plein. Le recours à une société de sous-traitance pour une grande partie du nettoyage des écoles conduit à diminuer les effectifs et à maîtriser la masse salariale.

Répartition des effectifs par type de contrat

TYPE DE CONTRAT	EFFECTIF
TITULAIRE CNRACL	76
TITULAIRE IRCANTEC	2
NON TITULAIRE	3
CONTRAT APPRENTISSAGE	1
CONTRAT PARCOURS EMPLOI COMPETENCE	3
ACTIVITES ACCESSOIRES	4
VACATAIRE	1
TOTAL	90

